



Núméro de Révision: 002.0

Date de sortie: 08/24/2021

1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

Désignation de l'article:	LePage® Poly® Spackling Compound	Numéro IDH:	1256115
Type de produit/utilisation:	Adhésif à base d'eau		
Restriction d'utilisation:	Non identifié	Région:	Canada
Raison sociale:	Votre contact: Téléphone: +1 (905) 814-6511 MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center 1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711 TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC 1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887 Internet: www.henkelna.com		
Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3			

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

ATTENTION: PROVOQUE UNE SEVERE IRRITATION DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE

IRRITATION DES YEUX

CATEGORIE DE RISQUE

2A

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

Prévention:	Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter un appareil de protection des yeux et le visage.
Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Stockage:	Non prescrit
Élimination:	Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Quartz (SiO ₂)	14808-60-7	1 - 5
Calcaire	1317-65-3	60 - 70

Numéro IDH: 1256115

Nom du produit: LePage® Poly® Spackling Compound

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
Contact avec la peau:	Laver immédiatement la zone affectée avec une eau savonneuse.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
Ingestion:	Consulter un médecin si nécessaire.
Symptoms:	Voir la section 11.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié:	carbon dioxide, mousse, poudre Brouillard d'eau
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:	Utiliser de l'eau pulvérisée pour garder frais les récipients exposés à l'action du feu et disperser les vapeurs.
Feu inhabituel ou risques d'explosion:	Les conteneurs clos sont susceptibles de se briser (en raison de la pression accumulée) en cas d'exposition à une chaleur extrême.
Produit ou gaz issus de la combustion:	Oxydes de carbone.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement:	Non disponible
Méthodes de nettoyage:	Absorber le déversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans un contenant approprié pour l'élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	Éviter le contact prolongé ou répété de cette matière avec la peau. Ne pas respirer poussières. Conserver hors de la portée des enfants.
Stockage:	Pour le stockage sûr, le stockage au niveau ou au-dessus 0 °C (32°F) Protéger du gel. Entreposer en lieu sec et frais. Garder les contenants clos quand ils ne sont pas utilisés.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Quartz (SiO ₂)	0.025 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire.	0.05 mg/m ³ TWA (Poussière alvéolaire) (Poussière alvéolaire) 0.025 mg/m ³ OSHA_ACT (Poussière alvéolaire) 0.05 mg/m ³ PEL Poussière alvéolaire 2.4 MPPCF TWA Respirable. 0.1 mg/m ³ TWA Respirable.	Rien	Rien
Calcaire	10 mg/m ³ TWA particules inhalables 3 mg/m ³ TWA particules alvéolaires 10 mg/m ³ TWA poussière totales	5 mg/m ³ PEL Fraction alvéolaire. 15 mg/m ³ PEL poussière totales 5 mg/m ³ TWA Fraction alvéolaire. 50 MPPCF TWA poussière totales 15 mg/m ³ TWA poussière totales 15 MPPCF TWA Fraction alvéolaire.	Rien	Rien

Remarques sur la conception des installations techniques:

Utiliser une ventilation locale si la ventilation générale est insuffisante pour maintenir la concentration des vapeurs sous les limites établies d'exposition.

Protection respiratoire:

Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières. Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). Pendant le ponçage ou l'abrasage du film séché, porter un appareil de protection respiratoire antipoussière/antibrouillard approuvé par NIOSH, comme protection contre la poussière qui peut être générée par ce produit, par la peinture sous-jacente ou l'abrasif.

Protection des yeux:

Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral.

Protection de la peau:

vêtement de protection approprié

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique:	Pâte
Couleur:	Havane
Odeur:	Caractéristique
Seuil de détection d'odeur:	Non disponible
Valeur pH:	8.0 - 9.0
Pression de vapeur:	Non disponible
Point / zone d'ébullition:	100 °C (212°F) pas de méthode
Point/domaine de fusion:	Non disponible
Gravité spécial:	1.7500 - 1.8100
Densité de vapeur:	Non disponible
Point d'éclair:	> 95 °C (> 203°F) pas de méthode; Préparation aqueuse
Inflammable/Limites inférieures d'explosion:	Non disponible
Inflammable/Limites supérieures d'explosion:	Non disponible
Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Inflammabilité:	Non applicable
Taux d'évaporation:	1.00 (eau = 1)
Solubilité dans l'eau:	Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Teneur VOC:	Non disponible

Viscosité: Non disponible
Température de décomposition: Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.

Réactions dangereuses: Ne se produira pas.

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone.

Produits incompatibles: Néant

Réactivité: Non disponible

Conditions à éviter: Ne pas congeler. Chaleur excessive.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition pertinentes: Peau, Yeux, Inhalation

Effets potentiels sur la santé

Inhalation: Les poussières de ce produit peuvent causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. L'abrasion de la matière durcie, par ponçage ou meulage par exemple, peut dégager des particules respirables de quartz de silice, un risque de cancer par inhalation. L'utilisation normale du produit ne cause pas un tel dégagement.

Contact avec la peau: Peut causer une légère irritation de la peau.

Contact avec les yeux: Le contact avec les yeux peut causer une légère irritation.

Ingestion: Ne devrait pas être nocif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Quartz (SiO ₂)	Rien	Système immunitaire, Poumon, Quelques éléments de preuve de cancérogénicité
Calcaire	Rien	Poussières nuisibles

Substances dangereuses	NTP cancérigène	IARC cancérigène	OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé)
Quartz (SiO ₂)	Connu pour être cancérigène pour l'homme.	Groupe 1	Oui
Calcaire	Non	Non	Non

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct:	Non réglementé
Division:	Rien
Numéro d'identification:	Rien
Groupe d'emballage:	Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la version précédente à la ou aux sections : 2,8,11,16

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 08/24/2021

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.